

ENVIRONNEMENT

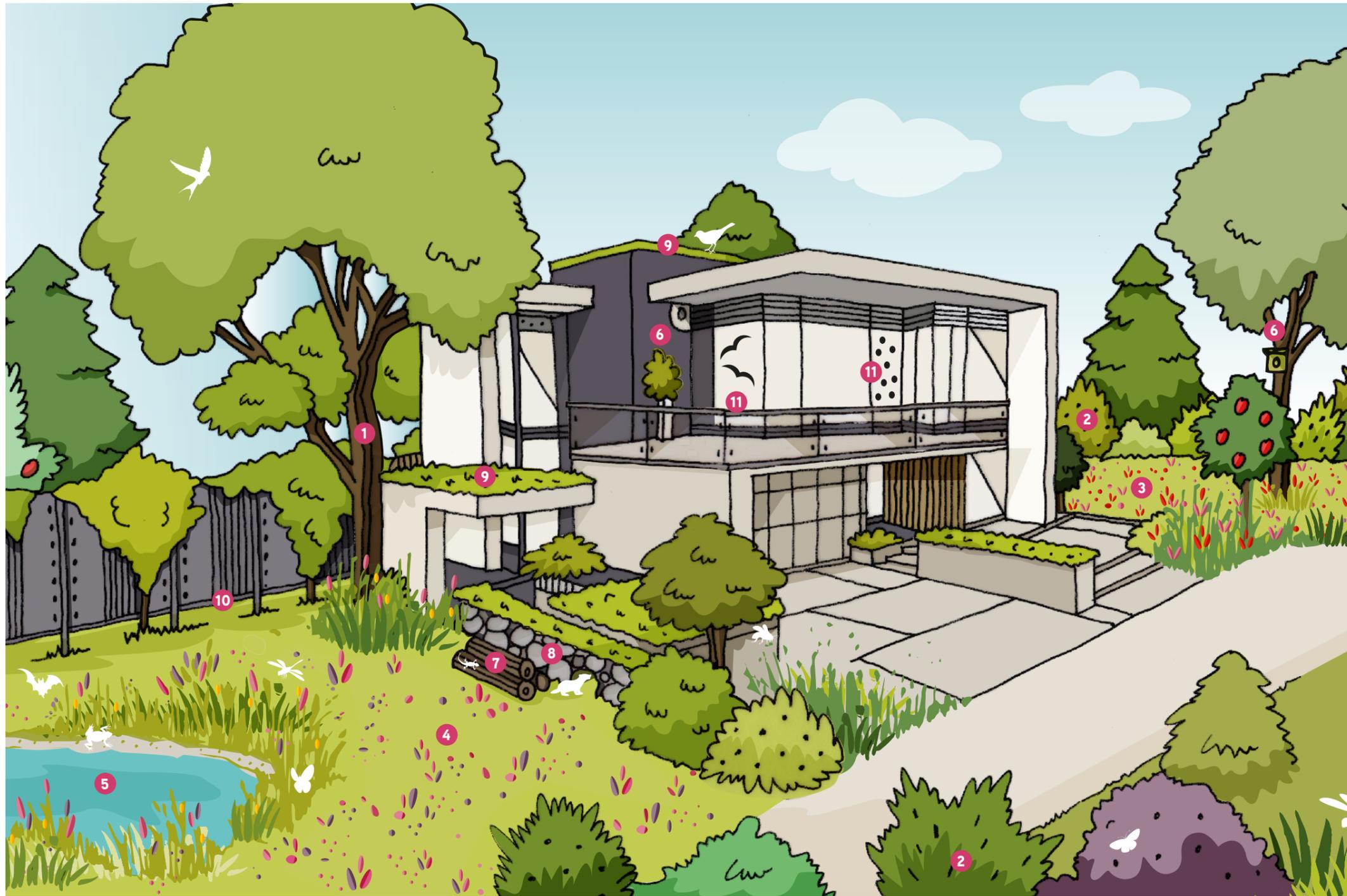


# COMMENT FAVORISER LA NATURE À COLOGNY ?

Face au recul de la biodiversité, **chaque action compte !** Découvrez **des actions concrètes** qui favorisent la biodiversité.

[WWW.COLOGNY.CH](http://WWW.COLOGNY.CH)

# FAVORISONS LA BIODIVERSITÉ À COLOGNY!



La mise en place d'aménagements et de petites actions en faveur de la nature chez les particuliers permet à de nombreuses espèces de trouver de la nourriture, des abris, et des lieux adaptés à leurs besoins.

Ces aménagements créent un réseau de lieux de vie et de couloirs de déplacement favorables à la biodiversité locale.



## Qu'est-ce que la biodiversité locale ?

La biodiversité locale est constituée par l'ensemble du vivant (animaux, plantes, champignons et micro-organismes) se trouvant naturellement sur un territoire donné.

### Arbres indigènes 1

Essences et formes diversifiées

### Haies vives indigènes 2

Noisetier, érable champêtre, cornouiller, viorne, argousier, etc.

### Prairies et gazons fleuris 3 4

### Mares et petits plans d'eau 5

Favorables aux libellules, crapauds, insectes aquatiques, oiseaux et chauves-souris

### Nichoirs 6

Nichoirs pour hirondelles, mésanges, etc.

### Abris pour la petite faune 7 8

Tas de bois, tas de pierres, gîte à hérissons, lézards, insectes, etc.

### Toiture végétalisée 9

### Clôture avec passage pour petite faune 10

Hérissons, crapauds, etc

### Autocollants anti-collisions 11



# ACTIONS CONCRÈTES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



## Arbres 1

Les arbres sont des éléments majeurs du paysage. Ils sont des lieux de vie et une source de nourriture importante pour de nombreuses espèces. Il est donc important de leur apporter tous les soins nécessaires mais également d'anticiper leur renouvellement par la plantation de nouveaux individus.

**Soins** : Pailler les pieds d'arbres avec des copeaux pour améliorer la perméabilité du sol.

**Nouvelles plantations** : Privilégier des essences indigènes<sup>1</sup> ou adaptées aux conditions climatiques, diversifier les essences, les grandeurs et les formes d'arbres

Réaliser un entretien de reprise adapté pendant les 3 à 4 premières années (arrosage 1 à 2x par mois en période estivale, contrôle des tuteurs, etc.).

En cas de plantation de fruitiers, privilégier les hautes-tiges, particulièrement favorables à la nature.



## Haies vives indigènes 2

Les haies diversifiées composées uniquement d'arbustes indigènes<sup>1</sup> sont particulièrement favorables à de nombreuses espèces en leur offrant nourriture, abri et sites de reproduction. Elles servent également de relais en permettant aux animaux de se déplacer plus facilement. Les haies indigènes demandent également moins d'entretien que les haies horticoles.

• Prévoir au minimum 5 essences indigènes différentes, avec 20 à 30 % d'arbustes épineux.

• Donner à la haie un aspect naturel en créant des sinuosités lors de la plantation. Elles facilitent notamment l'accès aux oiseaux nicheurs et constituent des microhabitats.

• L'entretien doit se faire par tronçon, hors période de végétation et de nidification, sans pesticide, ni engrais.

• Aménager des microstructures à faune (tas de branches, déchets de taille), tas de bois empilé, tas de pierres en zone ensoleillée.

## Prairies et gazons fleuris 3 4

Les prairies sont des surfaces à forte valeur écologique. Elles abritent de nombreuses espèces de plantes et d'animaux et ne demandent que peu d'entretien. Le gazon fleuri est, quant à lui, une bonne alternative aux gazons traditionnels. Il est plus favorable à la biodiversité et demande moins d'entretien.

La mise en place d'une prairie ou d'un gazon fleuri peut se faire soit en adaptant et en extensifiant l'entretien (1 à 2 fauches par an pour les prairies et 4 à 6 tontes pour le gazon fleuri) soit en semant un mélange grainier constitué uniquement de plantes suisses portant la mention CH.

Les prairies et gazons fleuris ne doivent pas être arrosés.

Pour favoriser la biodiversité, maintenir une zone refuge d'environ 10% de la surface non fauchée/tondue et changer son emplacement à chaque intervention.

<sup>1</sup> Espèces indigènes : présents naturellement sur le territoire



## Espèces exotiques envahissantes

---

Les espèces exotiques envahissantes ne sont pas présentes naturellement sur un territoire. Elles profitent de l'absence de compétition pour se répandre au détriment des espèces locales et peuvent causer divers dommages.

Les plantes exotiques envahissantes sont répertoriées sur la liste noire d'Infoflora. **Ces espèces ne doivent pas être plantées et doivent être éliminées dans la mesure du possible.** Les plantes envahissantes les plus courantes dans les jardins sont la laurelle, l'arbre à papillons ou encore la vergerette.

## Eclairage extérieur

---

Les espèces nocturnes comme les chauves-souris, certains oiseaux et insectes sont particulièrement sensibles à la pollution lumineuse, c'est pourquoi il est important de limiter au strict minimum l'éclairage extérieur.

- L'éclairage non essentiel devrait être retiré. Des détecteurs de mouvement ou une minuterie peuvent éventuellement être installés.
- Les haies, arbres et plans d'eau ne doivent jamais être éclairés.



## Mares et petits plans d'eau 5

---

Les plans d'eau apportent une grande diversité biologique (plantes, libellules, amphibiens, etc.) et sont importantes pour de nombreuses espèces.

Ils permettent également aux oiseaux, chauve-souris et petits mammifères de s'abreuver.

**Aucune introduction de poissons ne doit y être faite.**

## Nichoirs et abris 6 7 8

---

Les nichoirs et autres structures telles que les tas de bois ou de pierres ou les gîtes à hérissons offrent des abris ainsi que des sites de reproduction et d'hivernage à de nombreuses espèces.

- Placer ces structures dans des zones tranquilles.
- Choisir leur emplacement en fonction des besoins spécifiques des espèces souhaitées. Pour les reptiles, par exemple, privilégier des tas de pierres en zones ensoleillées.

## Toitures végétalisées 9

---

Au-delà de l'esthétique, les toits végétalisés apportent de nombreux avantages. Ils favorisent la biodiversité, renforcent l'isolation thermique et acoustique des bâtiments, régulent les eaux pluviales et améliorent la qualité de l'air.

- Les toitures extensives ont une épaisseur de substrat allant de 12 à 30 cm et sont particulièrement favorables à la biodiversité.
  - Les toitures intensives ont une épaisseur de substrat supérieure à 30 cm et ont une vocation plutôt récréative et climatique.
- 

## Eviter les pièges pour les animaux

10 11

Les habitations et leurs abords sont remplis de pièges pour les animaux. Voici quelques astuces pour les limiter :



- Laisser des points de passage dans les clôtures, en les surélevant d'environ 10 cm (nouvelle clôture) ou en créant des ouvertures de 10 à 15 cm tous les 10 m (clôture existante). La végétalisation des clôtures avec des plantes grimpantes indigènes facilite le déplacement de certains animaux comme les écureuils et apporte de la nourriture.
- Rendre visibles les vitres pour limiter les risques de collision d'oiseaux par des autocollants (lignes ou points) ou des stores/rideaux à l'intérieur.
- Mettre en place un grillage sur les sauts-de-loup pour éviter aux petits animaux d'y tomber ou une planchette pour leur permettre d'en ressortir.
- Disposer une petite planche non glissante dans la piscine ou dans les regards d'eau pluviale pour permettre aux animaux de rejoindre la terre ferme.

## COMMENT OBTENIR UN SOUTIEN POUR FINANCER MON PROJET ?

La commune de Cologny offre aux habitants le conseil d'un bureau spécialisé.

L'Etat de Genève soutient les projets en faveur de la nature en ville et les demandes doivent être adressées par le biais du formulaire disponible sur la plateforme : **1001 sites Nature en ville**, rubrique : « **J'ai un projet Nature en ville** ».

**Le soutien financier peut s'élever jusqu'à 50% du coût des mesures.**

Pour découvrir les actions menées en faveur de la nature par la commune de Cologny consultez le site internet de la commune.

En collaboration avec :



ATELIER  
NATURE  
PAYSAGE